

Le groupe qui fait la location d'un local sera tenu responsable de tout dommage à ce local ou à ce qui se trouve.

Le groupe qui fait la location est responsable de remettre ce local en état de propreté acceptable.

Le groupe qui fait la location est responsable de s'assurer que leurs membres n'utilisent que les locaux loués et les espaces généraux nécessaires (entrée et corridor principaux, salle de bain).

La location du gymnase n'inclut aucun équipement à part les filets (Basketball, Volleyball, Badminton). Balles, raquettes, volants, horloge de pointage ne seront pas fournis.

Si l'école est fermée aux étudiants et employés pour cause de tempête, les activités prévues en soirée seront annulées, ceci peut être vérifié en téléphonant au bureau du Centre communautaire Étoile de l'Acadie entre 8h et 16h (902-564-0432).

Le port **de souliers d'extérieur** n'est pas permis dans le gymnase. Seules les espadrilles sèches seront permises. Nul n'a la permission (joueurs, entraîneurs ou parents) d'entrer dans le gymnase avec ses bottes.

Aucun breuvage ou nourriture ne sera permis dans le gymnase. (sauf bouteilles d'eau)

Une seule porte vous sera débarrée pour vous permettre d'entrer et de sortir du gymnase.

La hauteur des paniers de Basketball est déterminée par le comité de sécurité.

**Fumer** ou consommer de l'alcool sur les terrains ou à l'intérieur de l'école est défendu mais une permission spéciale pourrait être obtenue pour un événement spécial (alcool).

<strong>Aucune activité illégale n'est permise à l'intérieur ou sur les terrains de l'école. Des poursuites judiciaires pourraient s'en suivre.

La <strong>supervision d'un adulte est obligatoire pendant l'utilisation des locaux.

Si vous devez annuler l'activité, nous avons besoin d'un<strong> préavis de 48 heures. Nous vous transmettons un courriel de confirmation de l'annulation. Veuillez communiquer avec nous si vous ne recevez pas ce courriel de confirmation. Notre responsabilité est de vous transmettre ce courriel. La votre est de le recevoir.

Le Conseil communautaire doit annuler toute activité si des membres du Centre scolaire Étoile de l'Acadie ont besoin du local.

Le solde doit être payé <strong>30 jours après la date de la facture. Le cas échéant, nous nous permettons le droit d'annuler toutes autres réservations faites avec nous.

L'équipement ne peut pas être sorti de l'édifice.

Le Conseil communautaire n'est pas responsable du vol, du bris ou de la perte d'équipement appartenant aux locataires ou à un participant une de leurs activités, <strong>y compris l'équipement laissé sur les lieux/entreposé/en remise.

En ce qui concerne la location de notre gymnase : vous devez quitter les lieux à la 50ème minute de la dernière heure que vous avez louée. Nous vous chargerons en conséquence pour ce départ, soit 0.75 heure.

Tous les départs en semaine, pour le gymnase et/ou pour les autres locaux, doivent être pour 21h50.

Si un ou des membres de votre groupe décide de ne pas respecter les règlements énumérés ci-haut, on vous demandera alors de quitter les lieux. Vous ne pourrez alors plus utiliser nos locaux dans le futur.